



Ville d'Antibes Juan les Pins

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

**CONSEIL MUNICIPAL
séance du 11 décembre 2009**

00-2	BUDGET 2 010 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (D.O.B.)
------	--

La 1ère partie de ce débat d'orientation budgétaire porte sur l'environnement économique et social dans lequel nous évoluons.

Cette description ressemble plus à un incroyable plaidoyer du plan de relance et de la loi de finance 2010 en décalage total avec les difficultés que vivent aujourd'hui les habitants de notre pays donc de notre ville.

Cette description est agrémentée de quelques pourcentages versés brutalement qui sont évidemment à prendre avec beaucoup de précautions quand on connaît la capacité de la ministre des finances, Mme Lagarde, à inventer de nouvelle notion comme la croissance négative ou la négation de la réalité.

Malheureusement les chiffres parlent et donnent une idée de la situation de crise que nous vivons et tout cela avec un endettement des pays qui ne cesse d'accroître avec même des craintes de faillite comme pour la Grèce cette semaine et les pays baltes déjà aux bords du précipice depuis plusieurs mois.

La contraction du PIB de la zone Euro est de - 4% et de -3% en France d'après les chiffres d'Alternatives Economiques.

Chiffres un peu différents des vôtres puisque vous annoncez -2,2 % pour la France.

A la limite, peu importe les quelques dixièmes de différence de ces chiffres mais ce recul du PIB est un recul sans précédent depuis l'après-guerre !

(en 1975 lors du 1er choc pétrolier, la baisse du PIB était de -1% et en 1993 -0,9%)

Alors ce contexte devrait vraiment vous inciter à un peu plus de modestie dans la propagande « plan de relance » et « FCTVA » qui ne pourront avoir que des effets éphémères et ponctuels ainsi que sur les chiffres prévisionnels de 2010 !

De plus, la banalité avec laquelle ces chiffres sont annoncés, occulte totalement le fait que la recherche frénétique du profit maximum, avec la complaisance d'une grande partie de la classe politique, et tout cela au nom de la sacro-sainte libre concurrence est responsable de cette état financier.

Que dire aussi de votre façon de banaliser les arrogantes provocations que sont les cadeaux fiscaux aux entreprises, des milliards d'euros distribués aux banques qui recommencent les folles spéculations, de la distribution de bonus qui continuent !

D'ailleurs votre document, Monsieur le Maire, fait une totale impasse de l'explosion du chômage, de la précarité et de la pauvreté.

Comment passer sous silence dans un débat d'orientation budgétaire le fait qu'en un an le chômage a augmenté de +20% dans notre pays et même un peu plus dans notre département ?

Comment ne pas évoquer la situation des associations caritatives qui sont débordées (+15% de personnes ayant besoin des restos du coeur pour se nourrir et +5% de demandes d'aide au CCAS d'Antibes...) alors que ces associations subissent en même temps une baisse de leur financement public.

Alors non, Monsieur le Maire, vous ne pouvez pas en même temps répondre aux besoins de la population et satisfaire les plus hauts revenus avec « le bouclier fiscal », avec la défiscalisation massive des revenus financiers et immobiliers du capital, avec les réductions et abattement de l'impôt sur les fortunes, avec la baisse de la TVA aux restaurateurs, avec de multiples avantages accordés aux grands groupes et sans oublier les exonérations de cotisations sociales patronales dont le coût annuel pour l'Etat est de près de 30 milliards d'euros.

Votre majorité dit souvent vouloir créer des richesses mais vous n'êtes que des créateurs de misères !

Enfin, vous évoquez comme l'année dernière les baisses de certaines recettes : les droits de mutation et les recettes dues aux casinos mais vous n'êtes pas très prolixes sur les recettes supplémentaires dues aux augmentations drastiques et injustes de la taxe d'habitation qui ne peuvent pas se résumer au montant de 2,9 M€ que vous citez.

Ce montant ne correspond qu'à l'effet de la suppression des abattements mais pas à l'augmentation du taux et des bases locatives, bases locatives que l'Etat a décidé de continuer à augmenter et il y aura donc encore une augmentation des taxes locales l'année prochaine.

D'ailleurs à ce sujet, nous déposerons un amendement au budget lors du prochain conseil municipal qui demandera le rétablissement d'un abattement général à la base de 15% et d'un abattement spécial, pour les familles modestes, de 15% sur la taxe d'habitation.

Cet amendement permettra de remettre de la justice sociale dans la fiscalité locale et de distinguer aussi les résidences secondaires des résidences principales.

De plus la fiscalité doit toujours être comparée aux services rendus à la population et là on peut se poser des questions.

- les familles ont-elles plus de services pour faire garder leurs enfants : NON, il suffit de voir la promesse faite aux salariés de l'hôpital au sujet de la construction d'une crèche qui n'a été qu'un écran de fumée.

- le bassin de rétention du Laval qui continue à augmenter au niveau prix et qui n'a toujours pas vu le jour.

- la promenade du port de la Salis toujours dans les cartons.

- les parkings légués gracieusement au privé tout comme le palais des congrès

Et je ne parle pas des difficultés à se loger, à se déplacer, à accéder à une maison de retraite qui continuent à s'aggraver dans notre ville.

Et pendant ce temps vous vendez régulièrement des bâtiments ou des terrains appartenant à la commune.

Alors quand nous lisons à la fin du document que l'intervention de la commune sera faite autour de 4 grands axes avec entre autre l'emploi.

Nous ne pouvons malheureusement le croire car nous savons très bien que votre majorité va appliquer les recettes prônées par l'Etat, les suppressions de postes de fonctionnaires et donc les suppressions de services à la population.

Alors non, ces orientations budgétaires ne sont pas les nôtres et d'ailleurs il ne saurait y avoir de bonnes orientations budgétaires si elles s'inscrivent dans la perspective de casse des collectivités locales et de suppression de la taxe professionnelle dans laquelle le gouvernement place son action.